

Procès verbal

Le mercredi 22 octobre 2025 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 15 octobre 2025, s'est réunie sous la présidence de Régis BANQUET.

Secrétaire de la séance : Brigitte VIEU

Présents : Régis BANQUET Carole CAHUZAC Anne-Marie DENUC Nathalie ENCINAS Thibault FORT Bernard GIEULES Cyril GILLIS Marianne LEPRÊTRE Christelle LOGEAIS Jérémie RAMON Leila REGRAGUI Gérard RUMEAU Jacques TISSEYRE Brigitte VIEU

Représentés :

Absents et excusés : Henri BONNAFOUS Anaïs JEANET Jean LOPEZ Céline MEINIER

Ordre du jour :

- * Demande de délégation à Carcassonne Agglo pour mise en place du permis de louer
- * Demande de subventions pour des travaux d'installation de climatisations à l'école
- * Départs à la retraite d'agents communaux
- * Questions diverses

Délibérations du conseil :

Convention avec le souvenir français et financement d'un drapeau pour le CMJ (N° DE_2025_065)
Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que l'association "Le Souvenir Français" propose à la commune de signer une convention afin de cofinancer l'acquisition d'un drapeau du civisme pour le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ).

Le CMJ s'engage à ce que ce drapeau soit présent lors des principales cérémonies locales ainsi que le 8 mai et le 11 novembre.

Cette convention fixe à 85€ la subvention que doit attribuer la commune pour l'acquisition de ce drapeau.

Après avoir pris connaissance de la convention proposée par "Le Souvenir Français" le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- * **ACCEPTÉ** la signature de cette convention
- * **Fixe** la subvention de la commune à 85€ pour l'acquisition d'un drapeau pour le CMJ.

Délibération : adoptée

Sollicitation de la délégation par Carcassonne Agglo de la compétence pour accorder les permis de louer (N° DE_2025_063)

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment son article L.635-1 III;
Considérant que l'article susvisé permet à la commune d'Alzonne de demander à Carcassonne Agglo de lui déléguer la mise en œuvre et le suivi, sur son territoire, du dispositif de l'autorisation préalable de mise en location prévu par le code de la construction et de l'habitation, en ses articles L.635-1 à L.635-11;

Considérant que la mise en œuvre d'un dispositif d'autorisation préalable de mise en location permettra à la commune, sur les zones présentant des signaux d'alerte ou de faiblesse, d'obliger les propriétaires qui voudront louer un bien immobilier à un tiers de solliciter une autorisation préalablement à la mise en location ; que cette procédure permettra à la ville de s'assurer que l'immeuble respecte les caractéristiques de décence prévues par la réglementation, et qu'il n'est pas susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants ni à la salubrité publique; que ce dispositif est, ainsi, un outil efficace de lutte contre l'habitat indigne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter de Carcassonne Agglo la délégation à la commune d'Alzonne du pouvoir de mettre en œuvre et de suivre, sur son territoire, le dispositif de l'autorisation préalable de mise en location.

Délibération : adoptée

AFFECTATION FPIC 2025 (N° DE_2025_067)

Le Conseil communautaire de Carcassonne Agglo du 20 juin 2025 a approuvé la répartition dérogatoire libre du FPIC 2025, (Fonds de Péréquation intercommunal et communal) à savoir que la Communauté d'Agglomération perçoit la totalité du fonds relatifs au FPIC et les redistribue aux communes.

Le montant attribué à la commune d'Alzonne pour l'année 2025 est fixé à 26 604,00€.

Monsieur Le Maire propose aux membres présents d'affecter cette somme aux travaux de réfection de la toiture de la maison Thène dont les travaux s'élèvent à 70 650,70€.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

ACCEPTE

* d'affecter le FPIC 2025 d'un montant de 26 604,00€ aux travaux de réfection de la toiture de la maison Thène dont les travaux s'élèvent à 70 650,70€ HT.

Délibération : adoptée

Demande de subventions. Opération rénovation énergétique des bâtiments scolaires (N° DE_2025_062)

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de l'opération "Rénovation énergétique des bâtiments scolaires", il souhaite que la commune sollicite : le Conseil Départemental de l'Aude, la Région Occitanie Pyrénées/Méditerranée et L'État afin d'obtenir des aides financières pour la réalisation de ce projet.

Le coût de ces travaux est estimé à **116 859,51€ HT.**

Il propose le plan de financement suivant :

* Subvention Département : **35 058,00€**

* Subvention Etat DETR : **35 058,00€**

* Subvention Région : **23 372,00€**

* Autofinancement : **23 371,51€**

*** Total : 116 859,51€**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité de solliciter le Conseil Départemental de l'Aude, la Région Occitanie Pyrénées/Méditerranée et l'Etat afin d'obtenir des aides financières pour la réalisation du projet "Rénovation énergétique des bâtiments scolaires" selon le plan de financement détaillé ci-dessus.

Délibération : adoptée

Avance de subvention. Football Club Alzonnais (N° DE_2025_064)

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que l'association Football Club Alzonnais souhaiterait une avance de subvention de l'année 2026 sur l'année 2025.

Cette avance leur permettrait une mise à niveau de leur trésorerie au 31/12/2025 et sera déduite de la subvention qui sera accordée lors du vote du budget de l'exercice 2026.

Monsieur Le Maire propose aux membres présents de fixer le montant de cette avance à **2500,00€**.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

ACCEPTÉ le versement d'une avance de subvention en faveur de l'association Football Club Alzonnais (avance subvention 2026) dont le montant est fixé à **2500,00€**

Délibération : adoptée

DM 3 CCAS (N° DE_2025_066)

Délibération : adoptée

Régis BANQUET
Président de séance

Brigitte VIEU
Secrétaire de séance

ALZONNE - Commune

Liste des délibérations de la séance du

22 octobre 2025

Président de la séance : Régis BANQUET

Secrétaire de la séance : Brigitte VIEU

Présents : Régis BANQUET Carole CAHUZAC Anne-Marie DENUC Nathalie ENCINAS Thibault FORT Bernard GIEULES Cyril GILLIS Marianne LEPRÊTRE Christelle LOGEAIS Jérémie RAMON Leila REGRAGUI Gérard RUMEAU Jacques TISSEYRE Brigitte VIEU

Représentés :

Absents et excusés : Henri BONNAFOUS Anaïs JEANET Jean LOPEZ Céline MEINIER

Ordre du jour :

- * Demande de délégation à Carcassonne Agglo pour mise en place du permis de louer
- * Demande de subventions pour des travaux d'installation de climatisations à l'école
- * Départs à la retraite d'agents communaux
- * Questions diverses

Délibérations du conseil :

Convention avec le souvenir français et financement d'un drapeau pour le CMJ (N° DE_2025_065)

Résultat du vote : adoptée

Sollicitation de la délégation par Carcassonne Agglo de la compétence pour accorder les permis de louer (N° DE_2025_063)

Résultat du vote : adoptée

AFFECTATION FPIC 2025 (N° DE_2025_067)

Résultat du vote : adoptée

Demande de subventions. Opération rénovation énergétique des bâtiments scolaires (N° DE_2025_062)

Résultat du vote : adoptée

Avance de subvention. Football Club Alzonnais (N° DE_2025_064)

Résultat du vote : adoptée

DM 3 CCAS (N° DE_2025_066)

Résultat du vote : adoptée

Régis BANQUET
Président de séance

Brigitte VIEU
Secrétaire de séance